



# MÉMO 2020- 2021

## DISPOSITIF CULTURE - ACTIONS

Service culturel Crous de Nantes Pays de la Loire

**NANTES - SAINT NAZAIRE - LA ROCHE SUR YON**

> Le réseau des Crous soutient depuis maintenant plus de 30 ans les projets et initiatives étudiantes.

> Le dispositif Culture-ActionS est un outil d'accompagnement dans la réalisation de vos projets, qu'ils soient culturels, artistiques, d'engagement et de solidarité ou bien encore de culture scientifique et technique.

> Dans cette démarche, le service culturel du Crous de Nantes Pays de la Loire, s'engage à vos côtés et suivant vos besoins, de l'écriture de votre projet, jusqu'à la réalisation de celui-ci. Le dispositif Culture-ActionS peut également donner lieu à une subvention.

> Que vous portiez votre projet, seul-e, en association ou en collectif, n'hésitez pas à prendre contact avec le service culturel pour voir comment nous pouvons vous accompagner.

**Service culturel  
du Crous de Nantes - Pays de la  
Loire**  
**2 bld Guy Mollet - BP 52213  
44322 Nantes cedex 2**

**Nous contacter :**  
**[culture@crous-nantes.fr](mailto:culture@crous-nantes.fr)**

**Pour plus d'informations :**  
**[www.crous-nantes.fr/culture](http://www.crous-nantes.fr/culture)**

	<b>SEPTEMBRE 2020</b>	<b>NOVEMBRE 2020</b>	<b>MARS 2021</b>	<b>MAI 2021</b>
<b>DATE BUTOIR POUR DÉPOSER SON DOSSIER</b>	<b>Lundi 17 août 2020</b>	<b>Mercredi 4 novembre 2020</b>	<b>Mercredi 24 février 2021</b>	<b>Mercredi 28 avril 2021</b>
<b>DATE DU PASSAGE EN COMMISSION</b>	<b>Mercredi 2 septembre 2020 et Mercredi 9 septembre 2020</b>	<b>Mercredi 18 novembre 2020</b>	<b>Mercredi 10 mars 2021</b>	<b>Mercredi 12 mai 2021</b>

**! ATTENTION !** Votre projet ne doit pas être déjà réalisé au moment du passage devant la commission. Soyez donc vigilant-e-s aux différentes dates annoncées (entre deadline pour déposer votre dossier et si celui-ci est éligible, date de présentation devant le jury Culture-ActionS). Il s'agit d'un calendrier prévisionnel, aussi n'hésitez pas à contacter directement le service culturel du Crous.

## ACCOMPAGNEMENT AU PROJET

Le service culturel du Crous vous accompagne tout au long de votre projet, suivant vos besoins :

- sur l'écriture du projet
- la construction de votre budget
- la mise en réseau
- la communication
- la recherche de partenaires (techniques, logistiques, médias et financiers).

## ACCOMPAGNEMENT FINANCIER

Suivant la nature de votre projet, vous pouvez également faire une demande de subvention Culture-ActionS.

## CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Le projet doit :

- être porté par un étudiant-e inscrit-e dans un établissement d'enseignement supérieur de la Région Pays de la Loire, ou un collectif d'étudiant-e-s ou une association avec un bureau majoritairement composé d'étudiant-e-s (président, trésorier)
- être hors cursus universitaire
- présenter un budget équilibré (recettes = dépenses)
- présenter des cofinanceurs (ex. université, ville, partenaires privés...).

## CRITÈRES D'INÉLIGIBILITÉ

Le projet ne doit pas :

- être déjà réalisé lors de son passage devant la commission (pas de subvention rétroactive)
- présenter que des dépenses de fonctionnement (transport, hébergement, restauration...) et ou d'investissement
- de même les projets de type raid, gala, fête, we ou séminaire corporatiste et voyage touristique ne sont pas éligibles au dispositif Culture-ActionS.

Si votre dossier est recevable, vous serez invité à venir présenter votre projet devant la commission Culture-ActionS. Vous disposerez alors de **20min : 10min de présentation et 10min d'échanges avec le jury**, qui sera attentif à :

- la faisabilité de votre projet
- son modèle économique
- ses retombées sur le milieu ou la communauté étudiante
- votre réseau partenarial
- la communication
- et le caractère novateur, si votre projet a déjà été présenté les années précédentes.

**!ATTENTION!** Ce n'est pas parce que votre projet est admis devant la commission, qu'il recevra automatiquement une subvention ou l'ensemble de la subvention demandée.

Dossier à télécharger sur [www.crous-nantes.fr/culture](http://www.crous-nantes.fr/culture)  
Pour tout RDV, nous contacter à [culture@crous-nantes.fr](mailto:culture@crous-nantes.fr)